



N°27 novembre 2017

35

C'est le nombre de victimes que les différentes guerres ont engendrées au niveau de la population de notre village.

4 soldats tués en 1870, 13 lors du 1^{er} conflit mondial de 1914 à 1918 et 15 lors de la 2^{ème} guerre mondiale de 1939 à 1945, ainsi qu'un sous-officier de métier tombé lors de la guerre d'Indochine.

A tous ces morts il faut rajouter 2 garçons de 11 ans victimes d'explosifs que les libérateurs avaient laissés derrière eux.

A propos du déploiement de la fibre optique

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le déploiement de la fibre optique dans notre commune. Comme vous avez pu le lire dans le dernier Cocoriko, **nous ne sommes pas concernés pour le moment dans le programme de déploiement de la fibre optique initié par la Région.** Au même titre d'ailleurs que nos villages voisins Ittenheim, Handschuheim, Furdenheim et Quatzenheim ainsi que Dingsheim et Griesheim/Souffel.

Pourquoi cet état de fait ? Ces communes disposent d'un réseau câblé haut débit voire très haut débit pour certaines (plus de 30 mégabits/seconde) et cela depuis la fin des années 80 en ce qui nous concerne. En effet le SIVOM Ackerland a signé le 15 mai 1989 avec Est Vidéocommunication une convention pour déployer le câble dans nos cinq communes. La convention prévoit une

exploitation pendant une durée de 30 ans à partir du début de l'exploitation commerciale par l'opérateur qui aujourd'hui est SFR Numéricable. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a délivré l'autorisation d'exploiter le 26 octobre 1990 pour une mise en service effective au début de 1991. Notre commune est ainsi liée avec cet opérateur jusqu'au printemps 2021

Où en est-on avec le déploiement de la fibre en Alsace ? Depuis 2012, les 4 grands opérateurs (Orange, Bouygues, SFR et Free) déploient la fibre sur Strasbourg et sur 72 autres communes urbaines (en orange sur l'infographie page 4). Cela représente 8% des communes alsaciennes mais 49% des habitants. Le choix de ces opérateurs s'est clairement porté vers les lieux à très forte densité d'habitants pour une question de rentabilité de leur investissement.



Pour éviter le risque d'une « fracture numérique » la Région Alsace a décidé en 2015 la mise en place d'un réseau d'initiative publique, dédié à la fibre optique. De 2017 à 2019 la priorité est donnée aux 129 communes (en vert foncé) situées dans un « désert numérique » avec moins de 2 mégabits/sec pour 50% d'entre elles. S'en suivra le déploiement dans 567 autres communes (en vert clair) jusqu'en 2022. Quant à la centaine de communes câblées comme la nôtre (en bleu clair, bleu foncé et rouge) elles font partie d'une tranche conditionnelle au niveau de la Région.

Vous l'avez sûrement deviné, à moins que notre opérateur SFR Numéricable aura des velléités d'investir dans le réseau actuel, **notre commune sera concernée au plus tôt au printemps 2021 par la tranche conditionnelle programmée par la Région.**



A vos agendas

Invitation Commémoration du 11 novembre

En l'honneur des victimes des différentes guerres, la commune vous invite à une cérémonie avec dépôt de gerbe qui aura lieu à **10h30** devant le monument aux morts.

Les enfants de l'école élémentaire participeront à la cérémonie
A l'issue de la manifestation, une réception sera donnée dans la salle communale.

Cordiale invitation à tous.



Autres dates à retenir :

- ❖ Fête paroissiale : **dimanche 3 décembre à 14h00 à la salle des fêtes de Quatzenheim**
- ❖ Le **samedi 9 décembre à 18h30**, comme tous les ans, pour se préparer à Noël, la communauté catholique célébrera **une messe à l'école de HURTIGHEIM**
- ❖ Fête de Noël des personnes âgées : **jeudi 14 décembre à la Salle Communale**
- ❖ Recensement de la population : **du 18 janvier au 17 février 2018**

CAMPAGNE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les vendredi 24 et samedi 25 novembre 2017

En raison du faible volume déposé les dernières années, comme en 2016 il n'y aura plus de point de collecte à la mairie ni dans le village. Néanmoins nous restons partenaire de l'opération, et nous vous encourageons fortement à apporter vos provisions au **SUPER U** de **TRUCHTERSHEIM** ou de **WOLFISHEIM**.

**Nous vous remercions d'avance pour votre
générosité.**



**Banque Alimentaire
du Bas-Rhin**

Inscriptions sur les listes électorales

La liste électorale est ouverte jusqu'au 31 décembre. **L'inscription se fait en mairie** avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture électricité, gaz ...).

Il vous est possible de procéder à votre inscription sur la liste électorale de Hurtigheim en ligne. En effet, il vous suffit de vous connecter sur <https://mon.service-public.fr/> et de vous munir d'une version numérisée de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile.



Du nouveau en mairie : La célébration des PACS

A compter du **1^{er} novembre 2017**, la célébration des PACS se fait **en mairie**, et non plus au Tribunal d'Instance. A noter que les notaires restent compétents pour procéder aux signatures d'un PACS.

- Lorsque les conjoints ont leur résidence commune **en France** ils peuvent se pacser auprès du notaire de leur choix, ou auprès de la mairie de leur lieu de résidence (obligation de résidence).
- Si les partenaires qui ont leur résidence commune à **l'étranger** ils doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Le PACS n'est pas un mariage, la signature des conventions de PACS se fera en présence d'un officier d'état civil mais ne donnera pas lieu à une cérémonie civile. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 03.88.69.02.09 ou par courriel mairie@hurtigheim.fr





Principales décisions du Conseil Municipal

- **Cyclone Antilles** : Suite aux ravages de l'ouragan Irma sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy aux Antilles, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de secours d'urgence de 500 euros à la Fondation de France chargée de collecter les dons.
- **Travaux** : Le Conseil Municipal a attribué les travaux d'aménagement de l'impasse de la Carrière à l'entreprise Denni Legoll pour un montant TTC de 31 452,60 euros. L'enrobé a été posé et les travaux sont à présent terminés.
- **Cycle de l'Eau** : A partir du 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) devient une compétence obligatoire au sein des Communautés de Communes. Cela entraîne la suppression du Sivu de la Souffel qui exerçait cette compétence en partie jusqu'à présent. Le Conseil Municipal a nommé Christian WAGNER pour représenter la Commune aux réunions organisées par la CocoKo et le SDEA sur cette thématique.



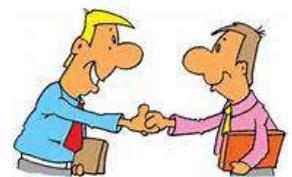
- **PLUI** : Lors de la séance du 23 octobre le Conseil Municipal a débattu sur les orientations proposées au sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui servira de base au futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Les conseillers ont approuvé à l'unanimité les orientations du PADD. La préservation de toute urbanisation de certains îlots verts présents aux cœurs des villages et la préservation des corps de ferme répondent aux enjeux propres à Hurligheim. Concernant l'activité agricole, la possibilité offerte aux exploitants de développer leurs activités en prévoyant des zones agricoles constructibles, dans le village mais aussi à l'extérieur, avec des choix pertinents en matière d'implantation de sorties d'exploitation ont été également validés.



Concernant les transports et les déplacements, le Conseil Municipal a suggéré d'ajouter une orientation pour encourager la sécurisation des traversées des communes en permettant de prendre des mesures ponctuelles pour limiter les excès de vitesse et le stationnement gênant. Il est également souhaité que le co-voiturage soit considéré comme une priorité au même titre que le développement des transports collectifs pour réduire le trafic.

- **Transfert de bans** : Suite à l'enquête publique qui s'est tenue en mairies de Hurligheim et de Furdenheim du 20 février 2017 au 7 mars 2017, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la modification des limites territoriales et aux modalités financières conclues entre les 2 communes. Le 23 octobre 2017, le Conseil Municipal a donné son accord pour finaliser la démarche. Désormais la commune est en attente d'un arrêté Préfectoral afin de concrétiser juridiquement les décisions prises.
- **Remembrement foncier** : La commission intercommunale d'aménagement foncier regroupant les Communes de Stutzheim-Offenheim, Dingsheim, Griesheim-Sur-Souffel, et Hurligheim s'est réunie les 21 avril et 2 octobre 2017. Le périmètre qui sera remembré s'étend sur 1 813 hectares de ces 4 Communes, avec une extension sur le ban de Mittelhausbergen. Le périmètre proposé par la commission intercommunale a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal en séance du 23 octobre 2017.
- **Cimetière propre - Aidez-nous** : En plus du réaménagement entrepris depuis plusieurs années, nous consacrons aussi beaucoup de temps (plus de 60 heures au mois d'octobre) afin de garder le cimetière propre. Et cela malgré l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques qui est prescrite aux collectivités. Malheureusement le résultat n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances. Selon la météo les herbes folles viennent à bout de nos efforts.



Nous lançons donc un appel à vous tous qui entretenez les tombes pour aussi nous aider à garder les allées propres. D'avance un grand merci à tous ceux qui répondront à notre appel.



Brèves

➤ **Inauguration de l'église rénovée** : Le 8 octobre 2017, la population a été conviée par la mairie et le Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante de Hurtigheim/Quatzenheim/Wintzenheim à prendre part à l'inauguration de l'église rénovée. Le culte inaugural célébré par la Pasteur Claire De Lattre-Duchet a permis à l'assistance de découvrir de façon ludique la signification des six vitraux de l'église. A partir de 11h00, les autorités civiles et ecclésiastiques ayant soutenu le projet, ont été amenés à prendre tour à tour la parole. La cérémonie s'est achevée sur des notes conviviales avec le vin d'honneur servi Place de la Liberté et à la salle communale.



➤ **Bricolage de Noël** : Des ateliers sont organisés chaque semaine et réunissent une quinzaine de participants. La créativité de nos habitants a donné vie à de nombreuses réalisations, toutes élaborées à l'aide de matériaux récupérés : Des palettes transformées en sapins de Noël, des bougies réalisées à partir de rouleaux en carton, des branchages assemblés en étoile. Celles-ci seront installées d'ici quelques jours dans le village, avec les décorations de Noël habituelles. Nous remercions chaleureusement les participants, mais aussi les habitants qui ont fait don de matériel, et enfin Madame Anna HAESSIG qui a mis sa forge à disposition des participants pour l'exécution et le stockage des travaux.



Déploiement du très haut débit

